

TRIBUNAL JUDICIAIRE  
TRIBUNAL DE POLICE DE GRENOBLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Grenoble, le 1<sup>er</sup> février 2023

MINISTERE PUBLIC

DEHAN-SCHINAZI AVOCATS  
174, rue de Courcelles  
75017 PARIS

(Changement de direction d'un véhicule  
effectué sans avertissement préalable)

Aff. :  
C/Ministère Public

Maître,

J'ai été saisi de la correspondance que vous avez adressée dans le délai légal de 45 jours, relative à une verbalisation relevée le 06 septembre 2022 par la Police Municipale de \_\_\_\_\_ à l'encontre de votre client \_\_\_\_\_.

Je vous informe qu'après examen de votre dossier, je fais procéder au classement sans suite de cette verbalisation.

Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

L'Officier du Ministère Public

